

ASSEMBLEE GENERALE DEMATERIALISEE DE LA L.F.N.A. 26 ET 27 NOVEMBRE 2021-

PAGE 1/1

L'Assemblée Générale Extraordinaire, Ordinaire et Financière de la LFNA s'est tenue de manière dématérialisée du vendredi 26 novembre 2021 à midi au samedi 27 novembre 2021 à treize heures.

PARTICIPATION : 835 clubs sur 1 273 convoqués, soit 65.59 % représentant 4 485 voix sur 5 941, soit 75.49 %.

Les quorums nécessaires étant atteints, les assemblées peuvent valablement se dérouler.

Il est précisé que les pourcentages des votes indiqués dans ce procès-verbal sont calculés sur les voix exprimées – l'abstention n'est pas prise en compte, mais seulement indiquée.

ASSEMBLEES DE LA LFNA DES 26 ET 27 NOVEMBRE 2021

	CLUBS	Nombre	%	Voix	%	
	Convoqués	1 273	100,00%	5 941	100,00%	
	Votants	835	65,59%	4 485	75,49%	
	Non votants	438	34,41%	1 456	24,51%	

	Pour	%	Contre	%	Abstention
Approbation du Compte rendu de l'Assemblée Générale dématérialisée du 30 juin 2021	3 415	89,56%	398	10,44%	672
Assemblée Générale Extraordinaire					
Articles 12.4 – Attributions (de l'Assemblée Générale)	2 716	77,58%	785	22,42%	984
Article 12.5.1 – Convocation (de l'Assemblée Générale)	2 921	79,85%	737	20,15%	827
Élection de deux membres du Comité de Direction de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine suite à vacance de postes					
Maurice PORTES	3 087	84,95%	547	15,05%	851
Philippe OYHAMBERRY	3 126	86,12%	504	13,88%	855
Assemblée Générale Ordinaire :					
Article 8 – Equipes de jeunes	2 988	83,77%	579	16,23%	918
Article 19.B.5 – Constatation d'un forfait et conséquence sportive	2 924	84,73%	527	15,27%	1 034
Assemblée Générale Financière					
Approbation du rapport financier de l'exercice 2020/2021	2 554	74,29%	884	25,71%	1 047
Convention 1 - Remboursement de frais déplacement et missions des membres du Comité de direction	1 626	49,29%	1 673	50,71%	1 186
Convention 2 – Subventions et aides aux Districts	3 666	95,15%	187	4,85%	632
Convention 3 – Facturation aux District	2 435	73,88%	861	26,12%	1 189
Approbation de l'affectation du résultat 2020/2021 : bénéfice de 318 308 euros à la réserve pour projets sportifs	3 477	91,09%	340	8,91%	668
Approbation du budget prévisionnel 2021/2022	2 680	79,08%	709	20,92%	1 096

Le Président de la LFNA
S. ENNJIMI

La Secrétaire Générale
Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT